Envoyé en préfecture le 25/02/2026
Reçu en préfecture le 25/02/2026
Publié le
ID : 029-200067072-20260225-BUR_202602_N13-DE

Haut-Léon Communauté

Extrait du registre des délibérations
Session ordinaire
Bureau Communautaire
Séance du 18 février 2026 – 14h00

Le Bureau Communautaire de Haut-Léon Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Maison des Services des Carmes, à Saint-Pol-de-Léon

PRÉSENTS : Jacques EDERN, Gildas BERNARD, Bernard FLOCH, Odile THUBERT-MONTAGNE, Aline CHEVAUCHER, Bernard LE PORS, Éric PENNEC, Eric GRALL et Jean-Noël EDERN lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS : Dominique AZOU : DGS et Véronique GUYONVARCH : DGA.

ABSENTS EXCUSÉS : Stéphane CLOAREC – Éric LE BOUR – Jacques PONTU – Patrick GUEN - Anne BESCOND.

Date de la convocation : 12 février 2026 **Date d'affichage :** 12 février 2026	**Membres du Bureau :** En exercice : 14 Présents : 9 Votants : 9		**Présidence de séance :** Jacques EDERN **Secrétaire de séance :** Gildas BERNARD
Numéro d'ordre BUR-2026-02-N13	**Nomenclature** 9.1	**Rapporteur** Jacques EDERN	**Chef de projet :** Morgane BEAUDOUARD-CONSEIL
CHARTE DE TERRITOIRE : HAUT-LEON COMMUNAUTE – Un Bout de Bretagne Intense			
Axe : Transition Solidaire	**Enjeu : Garantir une solidarité territoriale**		**Action : Assurer la proximité des services**

Objet : Réorganisation de la Maison des Dunes

Jacques EDERN, Président, informe que, à l'instar des autres services communautaires, le départ en retraite de l'agent chargé notamment de l'accueil à la Maison des Dunes a fait l'objet d'une réflexion prospective financière et moyens humains.

CONTEXTE

La Maison des Dunes est fermée au public depuis octobre 2025 ; jusque-là, le site accueillait les groupes et les individuels sur les créneaux suivants :

- Période estivale (du 1er juillet au 31 août) :
  - Lundi au vendredi de 10h à 18h sans interruption ;
  - Dimanche de 14h à 18h (Fermé le samedi) ;
- Vacances scolaires :
  - Accueil le mercredi après-midi.

Un programme d'animations de sensibilisation aux milieux naturels complétait l'offre de découverte muséographique du site.

Au-delà de l'équipement, le site naturel des dunes de Keremma est fréquenté par différents publics : amateurs d'ornithologie, de sports nautiques, randonneurs...
Le déficit de cette structure avoisinait les 80.000 euros.

ORIENTATION

Faire de la Maison des Dunes un nouveau Point d'Information du Public, coordonné par l'Office de Tourisme du Léon, car ce site est stratégique pour diffuser l'information auprès du public sur la partie Ouest du territoire communautaire et constituant une porte d'entrée sur la Destination jouxtant la Côte des Légendes.

Envoyé en préfecture le 25/02/2026
Reçu en préfecture le 25/02/2026
Publié le
ID : 029-200067072-20260225-BUR_202602_N13-DE

PROPOSITION D'OUVERTURE

Au regard de la fréquentation de l'été 2025, il est proposé

- Ouverture au public du dimanche 5 juillet 2026 au dimanche 30 août 2026 ;
- Du lundi au vendredi : 10h30-13h00 et 14h00-17h00 (5,5h/jour) ;
- Dimanche et fériés : 14h00-17h00 ;
- Samedi : fermeture ;
- Soit 30,5 heures par semaine correspondant à 1 ETP à 35 heures (assurée par 2 équipiers pour respecter le cadre de travail de 5 jours/semaine).

ORGANISATION

Recrutement d'un saisonnier à la Maison des Dunes et également déployé sur le Bureau d'Accueil de Plouescat pour être en contact avec l'équipe permanente.
Le personnel du Bureau d'Accueil de Plouescat se rendrait aussi sur la Maison des Dunes un jour par semaine pour couvrir le 6ème jour d'ouverture.
La proximité géographique avec le Bureau d'Accueil de Plouescat permet d'envisager une coordination de la Maison des Dunes par la Responsable du site.
Un temps de formation du personnel par le service Espaces Naturels sera nécessaire pour informer le public sur les spécificités du site.
Dans cette organisation, il n'est pas envisagé d'organiser d'animations nature pour l'été 2026.
En devenant un espace d'accueil du public piloté par l'Office de Tourisme du Léon, la Maison des Dunes disposera du matériel informatique, des outils métiers, de l'identité visuelle de l'OT, de l'ensemble de la documentation nécessaire...
Les articles en boutique seraient ceux de l'OT, adaptés aux spécificités du site (Guides de randonnées, Livrets découverte, Sac Kavadenn...).

BILAN

Après la période estivale, une évaluation de cette nouvelle organisation permettra d'envisager l'activité sur les années à venir.

Après avoir entendu le Rapporteur ;

DÉLIBERATION

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, entérine la nouvelle orientation du site de la Maison des Dunes qui fera l'objet d'un bilan permettant de tirer les conclusions sur cette nouvelle organisation.

Présents	**9**
Pouvoirs	**0**
Votants	**9**
Pour	**9**
Contre	**0**
Abstention	**0**

Le Président
Jacques EDERN



Le Secrétaire de Séance
Gildas BERNARD

